

Afghanistan : enrôlement forcé de mineurs par les talibans

Papier thématique de l'analyse-pays de l'OSAR

Berne, le 12 mai 2022

Mentions légales

Édition

Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)

Boîte postale, 3001 Berne

Téléphone : 031 370 75 75

Fax : 031 370 75 00

E-mail : info@osar.ch

Internet : www.osar.ch

Compte de dons : PC 30-1085-7

Versions linguistiques

Français, allemand

COPYRIGHT

© Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Berne

La copie et la réimpression sont autorisées à condition que la source soit citée.

Table des matières

Introduction	4
1 Informations floues	4
2 Détermination imprécise de l'âge	6
3 Informations sur l'enrôlement forcé de mineurs avant la prise de pouvoir des talibans	7
3.1 Différentes formes d'enrôlement forcé des mineurs	8

Ce rapport repose sur des renseignements d'expert-e-s et sur les propres recherches de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR. Conformément aux normes COI, l'OSAR utilise des sources accessibles au public. Si aucune information ne peut être trouvée dans le délai limité de la recherche, il est fait appel à des expert-e-s. L'OSAR documente ses sources de manière transparente et compréhensible. Pour des raisons de protection des sources, les personnes de contact peuvent être rendues anonymes.

Introduction

Les questions suivantes sont tirées d'une demande adressée à l'analyse-pays de l'OSAR.

1. Existe-t-il des rapports récents sur l'enrôlement forcé de mineurs par les talibans depuis leur prise de pouvoir en août 2021 ?

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) observe les développements en Afghanistan depuis plusieurs années¹. Sur la base de ses propres recherches ainsi que de renseignements transmis par des expertes et des experts externes, elle apporte les réponses aux questions ci-dessus dans le présent rapport.

1 Informations floues

Il n'y a pas de nouvelles informations concernant l'enrôlement forcé de mineurs par les talibans depuis leur prise de pouvoir en août 2021. Tant les directives du *UK Home Office* d'octobre 2021 que celles du *Bureau européen d'appui en matière d'asile* (EASO) de novembre 2021 et d'avril 2022 (sous son nouveau nom d'*Agence de l'Union européenne pour l'asile*, EUAA) soulignent qu'il n'est pas établi clairement que les talibans continuent d'enrôler des mineurs. Un expert de l'Afghanistan de renom interrogé par l'OSAR n'a pas non plus eu vent de nouvelles informations ou de changements concernant l'enrôlement de mineurs².

On peut supposer que des mineurs se trouvent toujours dans les rangs des talibans ; des rapports font état de tentatives d'enrôlement par l'EI-K. En septembre 2021, Human Rights Watch estimait qu'il pourrait encore y avoir des milliers d'enfants dans les rangs des talibans³. Selon le secrétaire général de l'ONU aussi, les Nations Unies ont, depuis le 15 août 2021, reçu des rapports indiquant que des enfants se trouvaient toujours dans les rangs des talibans. Il mentionne des rapports faisant état de tentatives d'enrôlement d'enfants par l'« État islamique au Khorassan » (EI/Daesh⁴).

Généralisation pratiquement impossible en raison de la structure décentralisée des talibans et du fait que le développement de structures centrales vient à peine de débuter ; établissement de la « commission d'épuration ». Le 21 septembre 2021, les talibans ont annoncé la mise en place d'une commission censée écarter de leurs rangs tous les individus

¹ www.osar.ch/publications/rapports-sur-les-pays-dorigine.

² UK Home Office, Country Policy and Information Note, Afghanistan: Unaccompanied children [Version 3.0], octobre 2021, p. 11 et p. 32 et suivantes : www.ecoi.net/en/file/local/2062547/AFG_CPIN_Unaccompanied_children.pdf ; Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO, devenu Agence de l'Union européenne pour l'asile), Country Guidance: Afghanistan; Common analysis and guidance note, novembre 2021, p. 71 et suivantes : www.easo.europa.eu/sites/default/files/Country_Guidance_Afghanistan_2021.pdf ; Agence de l'Union européenne pour l'asile, Country Guidance: Afghanistan, avril 2022 : www.ecoi.net/en/file/local/2072212/2022_04_Country_Guidance_Afghanistan_EN_0.pdf ; expert de l'Afghanistan, renseignements fournis par courriel à l'OSAR, 28 mars 2022.

³ Human Rights Watch, « This is our opportunity to end the Taliban's use of child soldiers », 20 septembre 2021, www.hrw.org/news/2021/09/20/our-opportunity-end-talibans-use-child-soldiers.

⁴ Assemblée générale de l'ONU, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security; Report of the Secretary-General [A/76/667-S/2022/64], 28 janvier 2022, point 37 : www.ecoi.net/en/file/local/2067517/A_76_667--S_2022_64-EN.pdf.

qui « nourrissent une hostilité personnelle et sont impliqués dans des faits de corruption, un comportement immoral, la violation de droits humains, le harcèlement, le vol et le pillage ou d'autres délits »⁵. Cette commission dite « d'épuration des rangs » a été créée sous la tutelle du ministère de la Défense, dirigé par le mullah Yaqoub, fils du fondateur des talibans, le mullah Omar⁶. Selon cette commission, les « responsables militaires » ne sont censés admettre dans leurs rangs aucun individu impliqué dans les délits précités et d'autres au sein des trois organes de sécurité, le ministère de la Défense, le ministère de l'Intérieur et les services de renseignement⁷. Dans un enregistrement audio, on peut entendre le chef adjoint des talibans et ministre afghan de l'Intérieur Sirajuddin Haqqani dire ceci : « Nous avons constaté que des individus de mauvaises mœurs avaient infiltré les rangs des talibans, donné mauvaise réputation à l'État islamique (Afghanistan) et servi leurs propres intérêts. » Sirajuddin Haqqani ajoutait qu'il était urgent de mettre cette commission sur pied : « J'aimerais demander à nos frères de coopérer avec la commission et de ne protéger ou soutenir aucun individu de mauvaises mœurs sur le fondement d'une amitié personnelle. »⁸ Saeed Khosti, un porte-parole du ministère taliban de l'Intérieur, a déclaré que les commissions seraient dirigées par les chefs des unités provinciales des services de renseignement des talibans et que les individus identifiés comme « kharijites »⁹ devaient être traités conformément à la charia¹⁰. Fin novembre 2021, les talibans ont affirmé, dans une lettre adressée à *Human Rights Watch*, qu'ils avaient exclu 755 membres et établi un tribunal militaire pour les personnes accusées de meurtre, de torture et d'arrestation illégale¹¹.

Selon *Reuters*, la mise sur pied de cette commission signale que les talibans tentent de s'écarter d'un mouvement insurrectionnel pour s'établir en tant que gouvernement régulier¹². *Katja Mielke*, chercheuse senior au Bonn International Centre for Conflict Studies, a souligné qu'à la fin du mois d'octobre 2021, le chef suprême des talibans, le mullah Haibatullah Akhundzada, avait déclaré que gouverner le pays et assurer la cohésion et la discipline dans ses propres rangs constituait un enjeu central¹³.

⁵ Human Rights Watch, No Forgiveness for People Like You, Executions and Enforced Disappearances in Afghanistan under the Taliban, 30 novembre 2021, p. 12, 20 : www.hrw.org/report/2021/11/30/no-forgiveness-people-you/executions-and-enforced-disappearances-afghanistan.

⁶ Reuters, Taliban to purge 'people of bad character' from ranks, 23 novembre 2021 : www.reuters.com/world/asia-pacific/taliban-purge-people-bad-character-ranks-2021-11-23/.

⁷ Pajhwok Afghan News, Shut the corrupt out of your ranks, security officials told, 22 septembre 2021 : <https://pajhwok.com/2021/09/22/shut-the-corrupt-out-of-your-ranks-security-officials-told/>.

⁸ Reuters, Taliban to purge 'people of bad character' from ranks, 23 novembre 2021 : www.reuters.com/world/asia-pacific/taliban-purge-people-bad-character-ranks-2021-11-23/.

⁹ Les représentants des talibans qualifient souvent les salafistes et les partisans de l'EI-K de kharijites, membres d'une secte islamique radicale ancienne qui sont largement considérés comme des apostats. Gandhara, Taliban Wages Deadly Crackdown On Afghan Salafists As War With IS-K Intensifies, 22 octobre 2021 : <https://gandhara.rferl.org/a/taliban-crackdown-salafis-islamic-state-khorasan/31524687.html>.

¹⁰ Salam Wantadar, Taliban set up a "ranks clearing commission", 13 octobre 2021 : <https://swn.af/en/2021/10/13/taliban-set-up-a-ranks-clearing-commission/>.

¹¹ Human Rights Watch, No Forgiveness for People Like You, Executions and Enforced Disappearances in Afghanistan under the Taliban, 30 novembre 2021, p. 12, 20 : www.hrw.org/report/2021/11/30/no-forgiveness-people-you/executions-and-enforced-disappearances-afghanistan.

¹² Reuters, Taliban to purge 'people of bad character' from ranks, 23 novembre 2021 : www.reuters.com/world/asia-pacific/taliban-purge-people-bad-character-ranks-2021-11-23/.

¹³ Austrian Centre for Country of Origin and Asylum Research and Documentation, Feroz, Emran, Mielke, Katja, Afghanistan: Aktuelle Lage & Überblick über relevante Akteure; Situation gefährdeter Gruppen, mars 2022, p. 9 : www.ecoi.net/en/file/local/2070441/2022-03_ACCORD_COI-Webinar_Afghanistan_Feb-ruar_2022.pdf.

2 Détermination imprécise de l'âge

Absence de barbe comme critère de minorité. L'article 69 du Lahya¹⁴, le code de conduite des talibans, prévoit l'interdiction d'« héberger des jeunes (dont la barbe n'est pas encore visible en raison de leur âge) dans des lieux dans lesquels séjournent des moudjahidines et dans des centres militaires »¹⁵. L'EASO a indiqué en 2012 que la croissance de la barbe servait de critère pour établir la majorité. Ce critère serait manifestement généralement reconnu par les talibans et ne coïncide de toute évidence pas avec la date du 18^e anniversaire¹⁶. Antonio Giustozzi, expert des talibans, a confirmé lors d'un entretien avec l'EASO en 2016 qu'en vertu du Lahya, les jeunes hommes dont la barbe pousse ou qui ont des poils sur le visage sont considérés comme recrutables, quel que soit leur âge. Lors de cet entretien, il a également indiqué que, dans les faits, les jeunes hommes eux-mêmes ne savent souvent pas quel âge ils ont, de sorte que cette interdiction est difficile à faire appliquer. D'après lui, les commandants locaux permettent aux jeunes et aux jeunes hommes ayant achevé leur puberté de rejoindre les talibans¹⁷.

Nouvelle directive du 27 mars 2022. Dans une directive du 27 mars 2022, le chef suprême des talibans, le mullah Haibatullah Akhundzada, a ordonné aux « responsables militaires de l'Émirat islamique » de ne pas enrôler de mineurs et de désarmer les jeunes hommes. La directive a été publiée par *Bakhtar News Agency*, l'agence d'information officielle en Afghanistan entre-temps devenue agence d'information des talibans, dans une traduction en anglais. Selon celle-ci, les « jeunes hommes (mineurs) ne devraient pas être hébergés dans les centres de moudjahidines et ne devraient pas participer aux opérations du djihad, car leur corps n'est pas encore suffisamment développé pour les opérations du djihad ». De plus, « la présence des jeunes dans les centres est une cause d'insurrection et une source de mauvaise réputation pour les moudjahidines ».¹⁸ Il est probable qu'en mentionnant l'« insurrection » et la « mauvaise réputation », il fait référence à la propagation du bacha bazi¹⁹.

¹⁴ En 2006, les talibans ont publié à l'intention de leurs combattants un code de conduite baptisé « Lahya » (actualisé en 2009 et 2010). Il contient des articles sur l'organisation, la structure hiérarchique et les compétences au sein des talibans : EASO, EASO Rapport d'information sur les pays d'origine, Afghanistan : stratégies des talibans — recrutement, juillet 2012, p. 18 : <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opensslpdf.pdf?reldoc=y&docid=516ea02a4>

¹⁵ « Youngsters (whose beards are not visible because of their age) are not allowed to be kept by mujahedin in residential or military centres. »: Afghanistan Analysts Network, Kate Clark, *The Layha Calling the Taleban to Account*, annexe 1. *The Taleban Codes of Conduct in English*, 2011, p. 12 : www.afghanistan-analysts.org/wp-content/uploads/downloads/2012/10/Appendix_1_Code_in_English.pdf.

¹⁶ EASO, EASO Rapport d'information sur les pays d'origine, Afghanistan : stratégies des talibans — recrutement, juillet 2012, p. 35 : <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain/opensslpdf.pdf?reldoc=y&docid=516ea02a4>.

¹⁷ EASO, Country of Origin Information Report: Afghanistan – «Recruitment by armed groups», 19 septembre 2016, p. 39-40 : https://coi.easo.europa.eu/administration/easo/PLib/Afghanistan_recruitment.pdf.

¹⁸ « The decree of the leadership of the Islamic Emirate states that these young men (minors) should not be left in any center of the Mujahideen and should not take part in any Jihadi operation, because their bodies cannot afford Jihadi operations. The decree added that the presence of youths in the centers was a cause of sedition and a source of notoriety for the Mujahideen. The commission should disarm them. » *Bakhtar News Agency*, Amir-ul-Momineen : Minors are Not be Recruited in Ranks or Bases of Mujahideen, 27 mars 2021 : <https://bakhtarnews.af/en/amir-ul-momineen-minors-are-not-be-recruited-in-ranks-or-bases-of-mujahideen/>.

¹⁹ Littéralement « jouer avec les enfants », abus sexuels sur des garçons mineurs.

3 Informations sur l'enrôlement forcé de mineurs avant la prise de pouvoir des talibans

Enfants dans les conflits armés. Plusieurs rapports ont documenté l'enrôlement forcé de mineurs par les talibans dans les années précédant leur prise de pouvoir. Des mineurs étaient enrôlés de force non seulement par les talibans, mais aussi par les anciennes forces de sécurité afghanes, surtout l'Afghan Local Police (ALP) et l'Afghan National Police (ANP), par des milices progouvernementales (Arbaki, PGM) et par l'« État islamique au Khorassan » (EI/Daesh)²⁰. *Human Rights Watch* souligne que les talibans déploient des enfants sur la ligne de front depuis plus de deux décennies. Ils ont utilisé des enfants pour combattre, pour apposer et faire détoner des engins explosifs improvisés (EEI) et comme kamikazes. Bien que les talibans aient nié recourir à des enfants pour des « opérations djihadistes », les *Nations Unies* ont vérifié des centaines de cas individuels d'enrôlement et de déploiement d'enfants par les talibans au cours des dernières années, avec une hausse prononcée en 2020²¹. D'après *Reuters*, le nombre de membres des talibans a fondamentalement augmenté dans les deux années précédant leur prise de pouvoir, surtout une fois qu'il est clairement apparu qu'ils reviendraient au pouvoir sous une forme ou une autre²².

Enrôlement pour des travaux auxiliaires et le bacha bazi. Selon *Thomas Ruttig*, des mineurs ont aussi été utilisés pour des travaux auxiliaires, par exemple en cuisine. Il y a également eu des cas d'abus sexuels commis par les talibans sur de jeunes garçons, ce qu'on appelle le bacha bazi.²³

Cas vérifiés de mineurs enrôlés par les talibans entre 2019 et septembre 2021. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020, la *mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan* (MANUA) a vérifié l'enrôlement et le déploiement de 196 garçons, pour la plupart dans les régions du Nord et du Nord-Est du pays. 172 d'entre eux ont été enrôlés par les talibans, huit par l'ALP et sept par des milices progouvernementales (PGM), cinq par l'ANP et quatre par les forces armées afghanes (Afghan National Army-Territorial Force). La MANUA a indiqué qu'il existait un grand nombre de cas non recensés et dit avoir reçu des renseignements concernant l'enrôlement de centaines d'autres enfants par les différentes parties au conflit, qui n'ont pas pu être vérifiés compte tenu de la difficulté d'information²⁴. En 2019, la MANUA a vérifié l'enrôlement et le déploiement de 64 garçons, la plupart dans le Nord-Est du pays.

²⁰ Voir, par exemple, les rapports du *US Department of State*, du *Bureau européen d'appui en matière d'asile* ou de la *mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan*.

²¹ *Human Rights Watch*, « This is our opportunity to end the Taliban's use of child soldiers », 20 septembre 2021, www.hrw.org/news/2021/09/20/our-opportunity-end-talibans-use-child-soldiers.

²² *Reuters*, Taliban to purge 'people of bad character' from ranks, 23 novembre 2021 : www.reuters.com/world/asia-pacific/taliban-purge-people-bad-character-ranks-2021-11-23/.

²³ Ruttig, Thomas, veröffentlicht vom Staatssekretariat für Migration, Notiz Afghanistan: Alltag in Kabul; Referat von Thomas Ruttig (Afghanistan Analysts Network) am 12. April 2017, 20. Juni 2017, S. 15/16: www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslaender/asien-nahost/afg/AFG-alltag-kabul-d.pdf.

²⁴ *Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan*, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Afghanistan; Protection of Civilians in Armed Conflict; Annual Report 2020 ; février 2021, p. 33, 34 : <https://unama.unmissions.org/protection-of-civilians-reports>.

58 ont été enrôlés par les talibans, les autres par l'ANP, l'ALP et des groupes armés progouvernementaux²⁵. Selon le rapport du *secrétaire général de l'ONU* concernant les développements en Afghanistan entre le 15 juin et le 1^{er} septembre 2021, l'équipe spéciale pour le pays a vérifié l'enrôlement et le déploiement de 26 enfants (tous des garçons) âgés de 12 à 17 ans. Parmi ceux-ci, 16 ont été enrôlés par les talibans (six par l'ANP et quatre par des milices progouvernementales)²⁶.

3.1 Différentes formes d'enrôlement forcé des mineurs

Enrôlement forcé sous la menace d'une arme, plutôt rare. Dans une présentation auprès du secrétariat d'État aux migrations en 2017, *Thomas Ruttig* estimait que la majorité des mineurs enrôlés de force par les talibans ne l'avaient pas été « sous la menace d'une arme »²⁷. *Patricia Gossman* de *Human Rights Watch* (HRW) a également constaté que les talibans n'enrôlaient généralement pas les enfants sous la contrainte d'une arme, mais en exerçant d'autres moyens de pression sur la famille, y compris des menaces²⁸. Si les talibans se retrouvaient par exemple sous pression ou planifiaient une offensive de taille telle que l'attaque sur Kunduz de septembre 2015, ils recouraient à la coercion pour renforcer leurs rangs²⁹.

Enrôlement forcé sous la pression de la communauté, de la famille et des anciens et à travers les systèmes traditionnels. D'après les informations livrées par *Thomas Ruttig* en 2017, les talibans enrôlaient souvent par l'intermédiaire des chefs de famille ou des « anciens » au niveau local. On ne demandait par exemple plus au cadet de la famille s'il avait envie de rejoindre les talibans. Selon *Thomas Rüttig*, les mineurs ne pouvaient pas se soustraire à cette pression. Il a aussi cité des cas de familles se trouvant du côté des talibans par tradition et dans lesquelles il était également impossible d'échapper à l'enrôlement. Selon *Thomas Ruttig*, les talibans recouraient par ailleurs aux systèmes traditionnels pour enrôler des mineurs. L'enrôlement se faisait par tirage au sort ou par quota et une famille sur sept ou huit était obligée d'envoyer l'un des siens³⁰. Dans le contexte de l'attaque des talibans sur Kunduz en septembre 2015, l'EASO s'est appuyé sur des rapports selon lesquels les talibans recouraient à la coercion pour renforcer leurs rangs lorsqu'ils se retrouvaient par exemple sous pression ou planifiaient une offensive de taille. Dans son rapport de décembre 2015 sur les événements de Kunduz en septembre et octobre 2015, la MANUA a constaté que, selon

²⁵ Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Afghanistan; Protection of Civilians in Armed Conflict; Annual Report 2019 ; février 2020, p. 24 : https://unama.unmissions.org/sites/default/files/afghanistan_protection_of_civilians_annual_report_2019.pdf.

²⁶ Assemblée générale de l'ONU, The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security; Report of the Secretary-General [A/76/328–S/2021/759], 2 septembre 2021, point 38 : www.ecoi.net/en/file/local/2060189/sg_report_on_afghanistan_september_2021.pdf.

²⁷ Ruttig, Thomas, publié par le secrétariat d'État aux migrations, Notiz Afghanistan: Alltag in Kabul; Referat von Thomas Ruttig (Afghanistan Analysts Network) am 12. April 2017, 20 juin 2017, p. 15/16 : www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/asien-nahost/afg/AFG-alltag-kabul-d.pdf.

²⁸ HRW, Afghanistan: Taliban Child Soldier Recruitment Surges, 17 février 2016 ; Gossman, P., entretien sur Skype, 30 mars 2016 : EASO, Country of Origin Information Report: Afghanistan – «Recruitment by armed groups», 19 septembre 2016, p. 43.

²⁹ Al Jazeera, Afghan Taliban 'Recruiting Boys' from Kunduz Families, 30 septembre 2015 : EASO, Country of Origin Information Report: Afghanistan – «Recruitment by armed groups», 19 septembre 2016, p. 43.

³⁰ Ruttig, Thomas (auteur), publié par le SEM – secrétariat d'État aux migrations, Notiz Afghanistan: Alltag in Kabul; Referat von Thomas Ruttig (Afghanistan Analysts Network) am 12. April 2017, 20 juin 2017, p. 15/16 : www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/asien-nahost/afg/AFG-alltag-kabul-d.pdf.

des sources fiables, de nombreux jeunes s'étaient plaints d'avoir été contraints par les talibans à prendre les armes et du fait qu'on les aurait menacés de s'en prendre à leurs familles s'ils refusaient³¹. Certains des combattants mineurs des talibans ont confié aux médias avoir été forcés à combattre³². Selon des rapports, les talibans allaient de porte en porte et prenaient des jeunes garçons à chaque famille³³.

Des familles ont vendu leurs enfants aux talibans sous la pression financière. Selon différentes sources de l'EASO, la pression financière a joué un rôle important dans l'enrôlement, et la pauvreté a poussé certaines familles à envoyer leurs enfants rejoindre les talibans. Un professeur d'économie afghan a estimé que la majorité des enfants soldats provenaient de familles pauvres, en particulier lorsqu'avaient perdu leur patriarche ou la personne responsable des revenus et de la gestion de la famille³⁴. D'après des informations de *Radio Free Europe/Radio Liberty*, la pauvreté a même poussé certains parents à vendre leurs enfants comme kamikazes aux talibans³⁵.

Manque d'éducation et de possibilités d'emploi. D'autres sources consultées par l'EASO ont indiqué que le manque d'éducation et de possibilités d'emploi avait ôté presque toute perspective aux jeunes hommes, ce dont les talibans ont tiré parti. Selon ces sources, dans ces conditions, la propagande ou une petite incitation financière peut encourager les jeunes à prêter allégeance aux talibans. Les experts des talibans *Giustozzi et Ali* ont également cité l'insatisfaction à l'égard du système éducatif comme l'une des principales raisons du ralliement de jeunes garçons du second cycle aux talibans³⁶.

Endoctrinement dans les madrasas. Les commandants talibans se reposent depuis longtemps sur les madrasas, les écoles théologiques islamiques, pour former des enfants en tant que soldats. Des garçons de six ans ont été endoctrinés. À treize ans, ils ont souvent appris à manier des armes à feu³⁷. L'EASO a également examiné l'endoctrinement des enfants et leur formation militaire dans les madrasas en Afghanistan et au Pakistan. Selon le secrétaire général des Nations Unies, des parents concernés ont souvent indiqué qu'ils ne savaient pas que leurs enfants avaient reçu une formation militaire³⁸. Les familles pauvres, surtout, ont été

³¹ MANUA, Afghanistan. Human Rights and Protection of Civilians in Armed Conflict. Special Report on Kunduz Province, décembre 2015, p. 18: EASO, Country of Origin Information Report: Afghanistan – «Recruitment by armed groups», 19 septembre 2016, p. 43.

³² Tolonews, Concerns raised over Taliban recruitment of child soldiers, 28 octobre 2015. EASO, Country of Origin Information Report: Afghanistan – «Recruitment by armed groups», 19 septembre 2016, p. 43.

³³ Al Jazeera, Afghan Taliban 'Recruiting Boys' from Kunduz Families, 30 septembre 2015 : EASO, Country of Origin Information Report: Afghanistan – «Recruitment by armed groups», 19 septembre 2016, p. 43.

³⁴ Khaama Press, Child soldiers a tool to sustain power in the Afghan war, 14 novembre 2015. EASO, Country of Origin Information Report: Afghanistan – «Recruitment by armed groups», 19 septembre 2016, p. 42.

³⁵ RFE/RL, 'Mother and Father Sold Me' – Afghan Children Reveal 'Heartbreak' of Human Trafficking, 10 février 2016 : EASO, Country of Origin Information Report: Afghanistan – «Recruitment by armed groups», 19 septembre 2016, p. 42.

³⁶ Giustozzi, A. & Ali, A.M., Reaching Boiling Point: High School Activism in Afghanistan, octobre 2015, p. 36 : EASO, Country of Origin Information Report: Afghanistan – «Recruitment by armed groups», 19 septembre 2016, p. 42.

³⁷ Human Rights Watch, « This is our opportunity to end the Taliban's use of child soldiers », 20 septembre 2021, www.hrw.org/news/2021/09/20/our-opportunity-end-talibans-use-child-soldiers.

³⁸ Conseil de sécurité des Nations Unies, Children and armed conflict: report of the Secretary-General, 5 juin 2015, p. 6 : EASO, Country of Origin Information Report: Afghanistan – «Recruitment by armed groups», 19 septembre 2016, p. 42.

poussées à envoyer leurs enfants dans des madrasas, car l'enseignement, l'hébergement et la nourriture y étaient généralement gratuits. Le fait d'envoyer un fils dans une madrasa permettait aussi à une famille de se protéger contre les attaques des talibans ou de recevoir un soutien financier de ces derniers³⁹.

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'engage à ce que la Suisse respecte le droit à la protection contre les persécutions, tel qu'il est inscrit dans la Convention de Genève sur les réfugiés. Neutre sur le plan politique et confessionnel, l'OSAR est la faîtière nationale des organisations d'aide aux réfugiés. Elle finance son travail grâce à des mandats de la Confédération et au soutien bénévole de personnes privées, de fondations, de cantons et de communes.

Vous trouverez les publications de l'OSAR sur l'Afghanistan ainsi que sur d'autres pays d'origine de personnes requérantes d'asile sous <https://www.osar.ch/publications/rapports-sur-les-pays-dorigine>.

La newsletter de l'OSAR vous informe des nouvelles publications. Inscription à l'adresse <https://www.osar.ch/sabonner-a-la-newsletter>.

³⁹ US Department of State, 2021 Trafficking in Persons Report: Afghanistan, 1^{er} juillet 2021 : www.state.gov/reports/2021-trafficking-in-persons-report/afghanistan/. EASO, Country of Origin Information Report: Afghanistan – «Recruitment by armed groups», 19 septembre 2016, p. 42, 43 : https://coi.easo.europa.eu/administration/easo/PLib/Afghanistan_recruitment.pdf.